

Topo-Guide
du *Sentier de Grande Randonnée*

GR 15



Sentiers de l'Ardenne
GR 15

« De la Lorraine belge à l'Eifel »
(229,2 km)

**Arlon – Attert – Martelange – Bastogne –
Houffalize – Manhay – Aywaille –
Spa – Eupen – Monschau (D)**

SUPPLÉMENT EN LIGNE

■ ARLON, VILLE GALLO-ROMAINE

Arlon, une des plus anciennes villes de Belgique, a pour origine une cité gallo-romaine assez importante, *Orolaunum vicus*, c'est-à-dire une agglomération commerçante et administrative, bâtie au croisement de deux chaussées, Metz - Tongres et Reims - Trèves. Le site s'est développé sur la butte appelée la *Knippchen*, au nord de celle-ci et aux abords des sources de la Semois.

À proximité de la rivière, les archéologues ont mis au jour plusieurs bâtiments du vicus qui attestent de son importance : des thermes chauffés par hypocauste, un cimetière, des ateliers d'artisans (forgerons, verriers, foulons...), des maisons, des puits et latrines, une basilique chrétienne, la plus ancienne de Belgique, superposée à un temple païen.

À la fin du 3^e et au début du 4^e siècle, pour se protéger des Germains, un rempart est dressé autour de la butte. Il mesure environ 800 mètres et est renforcé par une vingtaine de tours. Pour construire cette enceinte, les ouvriers puiseront dans les cimetières et les bâtiments civils démolis. Plusieurs des blocs utilisés ont été retrouvés lors de travaux d'aménagement dans les caves de maisons bâties à proximité du rempart. Certains sont conservés au **Musée archéologique**, un des plus importants musées lapidaires d'Europe ! Illustrés de thèmes militaires, mythologiques ou encore quotidiens, ils font revivre de façon saisissante la vie de nos ancêtres gallo-romains. Coordonnées : rue des Martyrs, 36 – 6700 Arlon – 063 21 28 49 – <http://info138620.wixsite.com/ialuxembourg>

Des vestiges du rempart sont toujours visibles dans la « Tour romaine » aménagée aujourd'hui en musée ou dans la « Tour Jupiter » restaurée derrière la « Résidence de la Knippchen ».



À remarquer entre autres, le long de la « **Coulée verte** » sur le parcours du GR 16, l'emplacement d'un atelier de foulons et de teinturiers, datant du 2^e siècle et bien présenté par un panneau didactique.

Le début du Moyen Âge est assez mal connu. On sait que vers 700, une église paroissiale Saint-Martin est aménagée dans un bâtiment romain.

Au 11^e siècle, Waleran I^{er}, comte d'Arlon, établit son château sur la Knippchen. Il n'en reste rien aujourd'hui. Un descendant, Waleran IV, épouse Ermesinde de Luxembourg en 1214. Les deux principautés se trouvent ainsi réunies. La ville s'agrandit et les marchés se développent.



Le 16^e siècle est troublé : Français et Espagnols font du Luxembourg leur terrain de bataille. En 1558, la ville est incendiée et détruite.

En 1621, les Capucins obtiennent l'autorisation d'ériger un couvent sur les ruines de l'ancien château. On y accède par un escalier bâti sur arcades et orné d'un chemin de croix. C'est la « Montée royale » encore visible aujourd'hui, quoique partiellement transformée. Le 17^e siècle connaît aussi incendies et pillages.

Le 18^e, par contre, sous la période autrichienne, est apaisé et la ville se repeuple. Hélas, en 1785, un important incendie, parti de la brasserie des Carmes, ravage Arlon, ce qui explique l'absence, dans tout le centre-ville, de bâtiments antérieurs.

En 1808, une première famille juive s'installe à Arlon. Beaucoup la rejoignent, venant d'Alsace, de Lorraine ou de Moselle. Elles obtiennent, en 1855, une parcelle réservée dans le cimetière et en 1863, construisent leur synagogue, la toute première de Belgique. Aujourd'hui délabrée, cette synagogue attend sa restauration.



Devenue chef-lieu de la province en 1830, et séparée définitivement du Grand-Duché en 1839, Arlon connaît une nouvelle prospérité avec l'installation de casernes et le développement de l'administration, des écoles et du commerce. L'installation du chemin de fer en 1858 accroît ce développement. Les aménagements urbains se multiplient et la population augmente. À l'écart du centre-ville, une nouvelle et imposante église Saint-Martin est construite de 1907 à 1914 en style néogothique. Elle est reconnue patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 2002.



Actuellement, le centre garde des allures de petite ville chaleureuse et accueillante, mais tranquille, où le commerce a du mal à subsister. L'installation de plusieurs grandes surfaces commerciales ces dernières années, dans les environs immédiats, peut partiellement expliquer cette situation. Depuis, la ville a entrepris une vaste campagne de valorisation architecturale : réaffectations, restaurations, nouvelles constructions et aménagements urbains changent son visage et lui confèrent un atout supplémentaire.

Pour prolonger la découverte d'Arlon : www.arlon-tourisme.be et www.ot-arlon.be

Texte : Jean-Paul Wibrin (repris du topo-guide du GR 16 «Sentier de la Semois», édition 2016).

Photos : Pascal Willems.



■ PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Le territoire de la commune d'Attert a le statut de parc naturel depuis 1994.

Patrimoine naturel

Situé à mi-chemin entre Arlon et Martelange, le territoire du parc occupe une **zone charnière** entre la forêt d'Anlier sur sol ardennais d'une part et les célèbres cuestas du pays lorrain d'autre part. C'est cette originalité qui est en bonne partie responsable de la grande richesse de son milieu naturel.

Pour traverser la commune d'Attert du nord au sud, nous démarrons sur les hauteurs des roches ardennaises schisteuses pour descendre dans une large dépression due à la rivière de l'Attert qui abrite les prairies humides pâturées ou fauchées puis remonter le front de la première cuesta sinumérienne et ses carrières de sable.

Les **cuestas** (= côtes) caractérisent le paysage de la Lorraine belge qui alterne les roches tendres et les roches dures. Des vallées se sont creusées dans les roches tendres, et les roches dures ont donné naissance à des lignes de hauteur : les cuestas. Il en résulte que le profil du terrain ressemble à une série de dents dissymétriques dont les versants tournés vers le nord sont en pente raide, ceux orientés vers le sud en pente douce.

Le paysage de la vallée de l'Attert est caractérisé par une **mosaïque** de prairies et de bosquets entre lesquels courent des petits ruisseaux. Ces milieux naturels variés offrent un habitat de choix pour une flore et une faune diversifiées, ce qui leur confère un intérêt écologique très important. Des prairies extensives côtoient des haies denses et riches en espèces. La pie-grièche écorcheur, le milan royal ou encore le cuivré des marais y trouvent abri et nourriture.

Vingt-deux pour cent du territoire d'Attert est classé Natura 2000. Outre les réserves naturelles, des nombreux sites de grand intérêt biologique sont également répertoriés sur le territoire. En effet on retrouve une **succession de milieux très différents** dus à la diversité du sous-sol que l'on rencontre sur le territoire : les marnières (zones d'extraction des marnes que l'on utilisait pour amender les champs), les mardelles (petites mares issues de la dissolution des marnes calcaires) qui abritent les laiches et les joncs ; les carrières et leurs pelouses calcarifères sont des sites qui possèdent une végétation remarquable et originale grâce à leur sol particulier.



On retrouve, dans les prairies, l'orchis de mai (*Dactylorhiza fistulosa*) et le colchique (*colchicum autumnale*). Dans la dépression marneuse, la chênaie à primevère est typique et accueille également le joli-bois (*Daphne mezereum*), la pulmonaire des montagnes (*pulmonaria montana*), la primevère élevée (*Primula elatior*) et la très rare orchis pourpre (*Dactylorhiza purpurata*). Dans les bois de hêtres, un tapis blanc est attendu avec impatience au mois de mai : l'aspérule odorante que l'on cueille pour aromatiser le maitrank !

Les haies champêtres, les chemins creux et les arbres remarquables sont également bien présents. Soixante **arbres remarquables** sont ainsi répertoriés : arbres commémoratifs du centenaire de l'indépendance de la Belgique, arbres accompagnant une chapelle ou d'une espèce rare, chaque village peut s'enorgueillir de posséder un sujet mémorable.

Reinette des vergers, Calville rouge, Cwastresse double, Bouton d'or, Altesse simple, Mirabelle de Nancy, Hedelfinger... voilà le verger conservatoire et didactique bien rempli de pommes, poires, prunes et cerises. Région traditionnelle de quetsches et de pommes, de nombreux vergers sont encore présents mais commencent à vieillir. Le projet de **verger conservatoire**, outre son objectif de conserver les anciennes variétés typiques et adaptées à la région, sensibilise également le grand public à la conservation des vieux vergers qui sont des mines d'or pour la biodiversité : vieux arbres servant de refuges aux rapaces, nourriture en abondance, fleurs à profusion, haies bocagères à proximité...

Le parc naturel de la Vallée de l'Attert recèle une **avifaune** hors du commun, on y observe la nidification d'espèces rares ou en régression telles que le milan royal ou le milan noir, le pie-grèche écorcheur, la perdrix grise, le pic mar... sans oublier la présence de la cigogne noire qui niche dans la forêt d'Anlier toute proche. La vallée de l'Attert peut être considérée comme un important relais migratoire, ses zones humides, ses bocages et ses prairies permanentes riches en nourriture abritent de nombreux oiseaux en halte migratoire.

Le cerf, le plus grand de nos mammifères sauvages, occupe exclusivement les grands massifs forestiers. En automne, le brame du cerf est spectaculaire et fait l'objet d'une curiosité touristique en forêt d'Anlier. Le sanglier, le renard et le blaireau sont fort présents eux aussi.





L'eau

Au nord, le rebord ardennais constitue la ligne de séparation des eaux entre le bassin du Rhin, vers l'Attert, et celui de la Meuse, marqué par l'entaille de la Rulles vers le nord. Au sud, la côte sinémurienne, bien apparente entre Thiaumont et le sud de Tontelange, constitue la même ligne de séparation des eaux, mais elle est entamée par des affluents de la Semois au sud-ouest, où se situent Lottert et Tattert.

L'**Attert**, rivière qui a donné son nom au parc naturel, prend sa source sur le territoire de la commune à Nobressart. Elle traverse la commune d'est en ouest pour ensuite passer la frontière belgo-luxembourgeoise et se jeter dans l'Alzette, la Sûre, la Moselle et enfin le Rhin. L'Attert et ses nombreux affluents sont à l'origine d'un important maillage écologique, fait de cours d'eau, de zones humides, d'aunaias alluviales, de haies et d'arbres bordant les berges des ruisseaux.

Depuis 2001, il existe un contrat rivière Attert-Kontrakt transfrontalier belgo-luxembourgeois qui met en place une dynamique durable visant à une participation active de tous les usagers et intervenants en vue d'une gestion globale de la rivière. Le contrat de rivière sous-entend également une étude et une réflexion qui prennent en compte non seulement les problèmes liés à l'eau, à la qualité de notre d'environnement, à la protection de la nature, mais aussi à l'aménagement du territoire, au tourisme, au patrimoine...



Villages et habitats traditionnels

Le parc naturel de la Vallée de l'Attert compte dix-sept villages et hameaux. Chaque village a conservé son authenticité et son harmonie. On peut encore y admirer de nombreuses anciennes demeures et bâtiments agricoles des 18^e et 19^e siècles. Les restaurations se font dans le souci de conserver la lisibilité de l'affectation d'autrefois des différents bâtiments. Les croix et les calvaires en pierre du pays émaillent les chemins. Les fontaines évoquent les nombreuses sources qui parcourent la vallée et les lavoirs restaurés, avec leurs grands bacs de pierre, sont les témoins de la vie villageoise d'autrefois.

En rappel de la langue francique-mosellan, les noms des rues sont repris en français et en luxembourgeois sur les plaques indicatrices.

Parmi les villages, celui de Nobressart a reçu le label des « Plus beaux villages de Wallonie ». On y retrouve l'habitat typique du Pays d'Ardenne avec des façades aux crépis colorés, les portes charretières et les petites fenêtres gerbières des fenils. La place du village est pittoresque avec son jeu de marelle intégré au pavage.

Des promenades balisées en boucle à partir de chaque village permettent d'en découvrir toutes les richesses.

Bâti traditionnel

La maison traditionnelle du Pays d'Ardenne est une maison-bloc abritant sous un même toit logis, étable et grange. La maison est divisée en cellules alignées côte à côte et orientées perpendiculairement à la rue. La ferme est le plus souvent établie en relation directe avec la rue par la présence de l'usoir qui est un espace situé devant la maison et qui servait aux diverses activités de la ferme. Le moellon de calcaire gréseux est le plus communément employé pour les murs. Ceux-ci sont recouverts d'un enduit plus ou moins coloré qui protège la pierre. Préparé à base d'un mélange de chaux et de terre, sa teinte révélait souvent la nature du sous-sol de la région. L'allure du volume est compacte et robuste. Les toitures ne débordent sur les murs que par la corniche et des croupettes arrondissent les volumes à ses deux extrémités. La toiture est en ardoise et a une pente qui oscille entre 30 et 40 degrés.





À VOIR SUR LE PARCOURS

Le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert »

Le centre de visite est situé au cœur du parc naturel de la Vallée de l'Attert.

En 1683, cet endroit fut un relais de poste sur la route de Luxembourg à Bruxelles et ceci durant trois générations de maîtres de poste. Parallèlement, sur le site, une faïencerie a vu le jour dont les produits sont très recherchés actuellement. À la fin des activités de poste, le domaine fut utilisé comme ferme puis, en 1902, il fut vendu aux pères rédemptoristes. C'est à cette époque que les bâtiments furent transformés abondamment pour les besoins des conventuels. En 1939, les sœurs de la Doctrine chrétienne prennent possession des lieux et y interviennent à leur tour. La commune d'Attert achète la propriété en 1982 pour les besoins communaux. Le bâtiment est classé comme monument en 1989 en qualité de riche témoin patrimonial et culturel régional. Il est restauré en 2000 pour sa réaffectation en locaux des services communaux et en un centre de visite des richesses naturelles du parc naturel de la Vallée de l'Attert : « Voyage au cœur de l'Attert ». Le centre propose neuf salles qui développent chacune un aspect de la vallée. Les thèmes abordés sont la géologie, l'eau, l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui, l'histoire et les traditions, l'habitat, la nature et les hauts lieux de la vallée. Dans les différentes salles de l'exposition, on peut trouver des pages géantes ainsi que des panneaux et vitrines qui donnent des explications sur le thème abordé mais également des bornes audio en trois langues qui reprennent les interviews de différents spécialistes. De petits isoloirs permettent aussi des mises en situation pour écouter les histoires et les légendes du Pays d'Attert.





À l'arrière de la maison communale, vous pourrez découvrir l'espace Octofun, situé dans un verger ancien. Un circuit de huit panneaux interactifs et ludiques vous propose de découvrir la nature par le biais des intelligences multiples, les Octofun®. Différents thèmes sont abordés : les insectes, le chant des oiseaux, une clé de détermination des feuilles des arbres, les toiles d'araignées, le verger, les gestes en faveur de l'environnement...

L'espace Octofun du parc naturel s'adresse à tous, enfants comme adultes, car les informations présentées sont à plusieurs niveaux. Chaque module propose un défi ludique aux plus petits tandis qu'une information plus fouillée est également accessible sur le panneau.

L'accès est libre. www.pnva.be/lieux-carte/espace-octofun/

Circuit didactique dans la réserve naturelle domaniale de la Nothomb

Dans la réserve domaniale de Nothomb, un circuit didactique vous emmène longer la rivière et découvrir sa banquette alluviale. Des panneaux didactiques vous en apprennent un peu plus sur la faune que l'on peut y observer et sur les types d'habitat rencontrés. (Réalisation en 2019.)

Balisage intervillage

Lors de votre périple, vous avez peut-être pu apercevoir des balises mentionnant le nom des villages ainsi que le nombre de kilomètres qui vous en séparent. Ce sont des balises de liaison intervillages qui ont été installées afin de favoriser les déplacements de mobilité douce.

Plus de 15 balades en boucle et balisées émaillent le territoire pour une découverte plus en profondeur. Chaque balade est mentionnée dans un dépliant reprenant son tracé ainsi que quelques curiosités à voir sur le parcours.

Dominique Scheepers

Photos paysagères de Raymond Clément



■ LE PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER

Superbe écrin de nature situé au sud de la province de Luxembourg, le parc comprend deux sites naturels d'exception :

- la vallée de la Haute-Sûre et ses nombreux affluents, classée « site Ramsar » (zone humide d'importance internationale);
- la forêt d'Anlier, la plus vaste forêt feuillue de Belgique.

Le parc naturel ne se préoccupe pas uniquement de nature. Ses missions multiples sont fixées par décret wallon. L'équipe travaille, entre autres, au développement de projets touristiques durables, à la valorisation de l'agriculture locale, à la préservation du paysage, la conservation de vergers anciens, la sauvegarde du petit patrimoine... De nombreux ateliers et animations sont également proposés tout au long de l'année et pour tous les publics.

La **Maison du parc**, accessible à tous, et ce, gratuitement, propose la découverte des nombreux attraits de ce territoire: faune et flore remarquables, patrimoine historique, bâti ou culturel, produits de terroir et artisanat. Quatre salles d'exposition, un circuit des légendes, un jeu de découverte, la passerelle aux oiseaux et le parc de la Tannerie, le labyrinthe de la biodiversité, le sentier des fraudeurs et bien d'autres manifestations plus ponctuelles invitent le visiteur à parcourir la région.



Information : Chemin du Moulin, 2 – 6630 Martelange – 063 45 74 77
contact@parcnaturel.be - www.parcnaturel.be

■ LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES



Le parc naturel des Deux Ourthes couvre les six communes de Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode et Tenneville. Il s'étend sur un peu plus de 76 000 hectares pour une population de plus de 23 000 habitants (janvier 2017). Il a été créé par l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juillet 2001.

Faisant partie intégrante du massif schisteux rhénan et reposant sur les roches les plus anciennes de la Belgique, le parc naturel des Deux Ourthes se situe dans la partie nord-est de la province de Luxembourg, longe la frontière grand-ducale, et couvre les reliefs escarpés des vallées de l'Ourthe ainsi que de vastes paysages de plateau.

L'Ourthe orientale prend naissance aux abords du village du même nom, dans la commune de Gouvy, pour sillonner la campagne et cavalier vers la petite ville de Houffalize. L'Ourthe occidentale, quant à elle, traverse de son cours rapide la commune de Sainte-Ode, passe entre Tenneville et Bertogne pour rejoindre sa sœur au confluent, proche du site du Hérou. Les deux rivières, unies dans l'Ourthe, continuent vers la jolie cité de La Roche-en-Ardenne, dessinant de nombreux méandres bordés de forêts abruptes d'où émergent de superbes sites rocheux.



Au nord et à l'ouest, aux environs de 600 mètres d'altitude, de hauts plateaux couverts de landes et de tourbières, reliques vivantes des dernières glaciations, offrent aux paysages des allures nordiques : climat froid, tourbières, ruisseaux acides, milieux naturels très humides et de grand intérêt biologique.

Les plateaux herbagers et les profondes forêts feuillues ou résineuses surplombent les communes de Tenneville et de Gouvy. De nombreux villages se sont installés à la limite des crêtes ou au creux des vallons et recèlent encore un joli patrimoine bâti.



Rue de La Roche, 8 - 6660 Houffalize
061 21 04 00 - www.pndo.be

Sébastien Este (PND0)
(*extrait du topo-guide du GR 57*
« Sentiers de l'Ourthe », pp 32-33)

■ HISTOIRE D'EAU AU PLATEAU DES TAILLES

Culminant à 652 mètres à la Baraque de Fraiture, le plateau des Tailles constitue la seconde région la plus élevée de Belgique. Si le relief est peu accusé, la région possède de nombreuses caractéristiques montagnardes, à l'origine de milieux rares et surprenants. Natagora y possède plusieurs superbes réserves naturelles.

Les vastes paysages de tourbières des Hautes Fagnes sont connus de tous les écoliers qui passent un jour ou l'autre visiter ce riche héritage naturel et culturel. Peu savent néanmoins que ces belles étendues marécageuses se retrouvent tout le long du massif ardennais, de la frontière allemande (Hautes Fagnes) jusqu'à la frontière française (Croix-Scaille), en passant par le plateau des Tailles et celui de Saint-Hubert.

Ces différents sommets étaient autrefois reliés à la suite de différents plissements géologiques. Le massif a ensuite été morcelé en plusieurs entités sous l'action incisive des cours d'eau ardennais : Meuse, Lesse, Ourthe et Amblève. Mais les quatre plateaux possèdent encore de nombreuses caractéristiques communes. Ainsi, jusqu'au début des années 1980 subsistait, au plateau des Tailles une belle population de tétras-lyres, cette espèce en voie de disparition, devenue l'emblème des Hautes Fagnes.

En Ardenne comme à la montagne

Le climat du plateau des Tailles est rigoureux, caractérisé par des précipitations abondantes (plus de 1200 mm par an), des températures fraîches et des brouillards fréquents. La combinaison de ce climat humide et frais et d'un sous-sol imperméable (formé de roches très anciennes : schistes, phyllades, quartzophyllades et quartzites) a permis le développement de milieux exceptionnels : les tourbières hautes.



La tourbe s'y forme à partir des sphaignes, qui s'accumulent pour former des bombements caractéristiques pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur. Grâce à la grande capacité des sphaignes à retenir l'eau, les tourbières en sont continuellement gorgées. Ces milieux fragiles sont strictement dépendants de l'apport d'eau de pluie pour leur maintien. Sur ce substrat acide et pauvre en éléments nutritifs, seules certaines espèces végétales adaptées parviennent à se développer. Parmi elles, on note un grand nombre d'espèces dites boréo-montagnardes, qui ne subsistent plus chez nous que sur les sommets ardennais, et dont la présence dans nos régions témoigne d'un climat auparavant nettement plus froid.

Étonnante biodiversité

Ces reliques glaciaires comptent plusieurs espèces de sphaignes, mais on rencontre également d'autres plantes rares et menacées comme l'andromède, la canneberge, le rossolis, l'orchis des sphaignes ou les linaigrettes. Liés à cette végétation particulière, de nombreux insectes sont également présents, comme le rarissime nacré de la canneberge, papillon de jour dépendant des derniers éléments de tourbières encore présents chez nous. À côté des tourbières hautes, qui ne couvrent plus que quelques hectares, le plateau des Tailles est occupé par une mosaïque de milieux ouverts. Certains, détrempés en permanence, abritent un remarquable cortège de libellules menacées. Les ornithologues sont ravis par la présence de la pie-grièche grise et écorcheur, de la locustelle tachetée ou encore du faucon hobereau. Les milieux ouverts du plateau s'avèrent également attractifs pour de nombreux oiseaux migrateurs du nord de l'Europe (grue cendrée, busard, bécassine, sarcelle, merle à plastron...), qui retrouvent ici des paysages semblables à ceux de leur contrée natale.

Enfin, parmi les rencontres possibles sur les réserves du plateau, signalons une espèce bovine ! La highland cattle, une race originaire du nord de l'Écosse, est en effet utilisée pour l'entretien des milieux ouverts. Particulièrement rustique, elle n'a aucun souci à patauger dans des milieux marécageux et limite le développement des herbacées compétitives, comme la molinie et le jonc, mais est aussi très efficace dans la lutte contre la recolonisation par les ligneux comme les bouleaux, saules ou sorbiers.





Sous l'ombre des épicéas

Hélas, un végétal que n'apprécie pas les belles écossaises, c'est l'épicéa. Afin de permettre la plantation de ce résineux sur les terrains improductifs du plateau, des centaines de kilomètres de drains ont été creusés à travers les zones les plus humides. En plus d'assécher les tourbières et de déstabiliser profondément les milieux, les plantations denses de résineux n'abritent que peu d'espèces sauvages. Si le roitelet, la mésange noire et l'écureuil s'y plaisent, peu de végétation pousse à leur pied. L'ombrage engendré menace aussi la vie des cours d'eau, largement dépendante de l'ensoleillement.

Face au drainage des fagnes, à l'enrésinement des tourbières et des fonds de vallées, au reboisement naturel de milieux ouverts, un ambitieux programme de restauration démarre au début de l'année 2006. Fruit d'une collaboration entre Natagora, la Région wallonne et l'Union européenne, le projet LIFE Plateau des Tailles est clôturé en 2010. À l'arrivée, pas moins de 850 hectares de landes et tourbières, hêtraies et fonds de vallées ont été restaurés, dont 380 hectares nouvellement protégés par un statut de réserve naturelle. Pour freiner l'assèchement des milieux tourbeux, 340 kilomètres de drains ont été neutralisés, tandis qu'étaient creusés 600 nouvelles mares et plans d'eau.

Aujourd'hui, une partie du plateau a retrouvé sa splendeur d'antan. Sur les sentiers accessibles, depuis les caillebotis ou les tours d'observation, le promeneur respectueux de cette nature fragile peut profiter d'un spectacle unique. Celui offert par des papillons et libellules aujourd'hui rarissimes, ou encore par l'atterrissage d'un groupe de grues cendrées aux prémices de l'hiver.

Benjamin Legrain

(texte paru dans le magazine GR Sentiers n° 220)



Photos de : Hubert Baltus, Frédéric Degrave, Vincent Rasson et Pascal Willems.